

Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du vendredi 1^{er} mars 2019

Présents : Elisabeth Charon, Agnès Dutrévis, Anne Jacques, Isabelle Ksyk, Laëtitia Legros, Sylvia Lotieff, Jérôme Petin.

Excusées ou absentes : Mireille Robin, Pascaline Troubadour

1) Elections des membres du bureau

A l'unanimité, le bureau est composé comme suit :

Président : Jérôme Petin,

Secrétaire : Anne Jacques,

Secrétaire Adjointe : Agnès Dutrévis,

Trésorière : Elisabeth Charon,

Trésorière Adjointe : Isabelle Ksyk.

2) Calendrier des réunions du CA et des différentes manifestations

26 avril (vendredi) : Conseil d'Administration

24 mai (vendredi) : Préparation des portes ouvertes puis CA

14 juin (vendredi) : Portes ouvertes du printemps bio

30 août (vendredi) : Préparation de la promenade vagabonde puis CA

7 septembre (samedi) : Atelier cuisine de la promenade vagabonde

8 septembre (dimanche) : distribution des repas pour la promenade vagabonde du RCGB

5 - 6 octobre (samedi - dimanche) : Fêtes des 10 ans de l'Amapp - Les paniers bio du Gâtinais

6 décembre (vendredi) : Préparation fête de fin d'année puis CA

20 décembre (vendredi) : Portes ouvertes de fin d'année

Si besoin, une réunion pourra être planifiée fin juillet.

Afin de limiter les réunions, il a été décidé d'élargir les réunions des CA aux préparations des manifestations.

Cependant, pour que l'anniversaire puisse être organisé dans de bonnes conditions, le Comité constitué se réunira séparément et travaillera principalement par échanges de méls.

3) Point sur les adhésions et contrats

Cette année, nous avons 49 adhérents (nous avons perdu 9 adhésions).

Par ailleurs, la question suivante est posée :

Avec un contrat de légumes en cours, est-ce qu'un adhérent doit régler sa cotisation pour la présente année alors qu'il ne souhaite pas renouveler son adhésion ?

Après débat, il est rappelé qu'au même titre qu'un membre adhérent en septembre s'engage de fait pour l'année suivante, il est normal que l'adhésion court jusqu'à la fin du contrat légumes en cours, d'autant que celui-ci est à cheval sur 2 années.

Par conséquent, le règlement de la cotisation ne sera pas exigé pour les adhérents ne souhaitant pas poursuivre de contrat légumes sur le semestre estival.

4) Point sur la trésorerie

L'association dispose à ce jour de 687 € auxquels il faut déduire 164 € d'achats d'actions à Terre de Lien suite aux adhésions, puis 150 € d'électricité.

Il est à prévoir en subventions 150 € de la part de l'entreprise de Jérôme Petin et 200 € de la mairie.

A ce sujet et compte tenu des frais à venir pour la fête d'anniversaire en octobre (voir point suivant), il est décidé que les frais d'électricité seront reportés en fin d'année.

5) Fête anniversaire de l'Amapp

Le mois de juin étant en général assez chargé en évènements personnels, la fête pour les 10 ans l'Amapp est fixée aux 5 et 6 octobre 2019.

D'un point de vue financier, le budget est estimé à 800 €. Il conviendra de faire une demande de subvention exceptionnelle à la mairie.

Il est suggéré de faire un repas pour lequel une participation financière sera demandée. Chaque participant devra faire une réservation.

Idée directrice : une pièce de théâtre/musique « l'enfant fou » qui porte sur la nutrition, la malbouffe. Un devis sera demandé aux artistes qui proposent cette pièce.

A défaut, Jérôme a une autre piste, mais il est également évoqué que nous pourrions écrire nous-même cette pièce de théâtre.

[NB - Par courriel du 02/03/2019, Laëtitia Legros nous informe que la présidente de la troupe théâtrale de Chéroy trouve le projet des 10 ans de l'Amapp intéressant. Elle est disponible à partir du 25 mars pour en parler avec nous.]

Cette pièce de théâtre amènera à un débat entre adhérents de l'Amapp et non adhérents ainsi que des témoignages sur notre façon de consommer.

Sur cette base, le CA estime qu'il n'y aura pas besoin de conférencier.

Le Comité se compose de :

Elisabeth Charon, Agnès Dutrévis, Isabelle Ksyk, Laëtitia Legros, Sylvia Lotieff, Jérôme Petin, Hélène Tachon, Marie-Alice Tavares, Pascaline Troubadour.

Isabelle contactera les membres de ce Comité pour planifier une 1^{ère} réunion.

6) Messagerie électronique

Jérôme nous informe qu'il a fait monter la version du site internet et a ainsi découvert qu'il est possible, grâce à la souscription du domaine, d'avoir un certain nombre d'adresses électroniques.

L'adresse générique devient donc : contact@amappcheroy.fr.

En même temps, il a créé des adresses plus personnelles pour les membres du CA et les tuteurs.

Le mot de passe reste le même par défaut.

Il reste à définir le moment où le changement d'adresse devra se faire, celui-ci pourra être réalisable dès que le basculement des contacts et archives sera fait.

Jérôme adressera à l'ensemble des membres concernés un mode opératoire.

7) Question diverses : Accueil du vendredi soir

Elisabeth nous informe qu'il lui est de plus en plus difficile de trouver des adhérents pour faire les distributions ainsi que l'accueil.

Il est suggéré de faire un sondage via www.framadate.org et inviter les adhérents titulaires d'un contrat légumes à s'inscrire au moins pour les distributions, tout en rappelant l'obligation contractuelle de faire 1 distribution par saison.

A voir s'il est possible de bloquer les inscriptions une fois que 2 personnes se sont positionnées sur une même date.

Agnès se charge de mettre en place ce sondage et d'avertir les adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

-ooOoo-